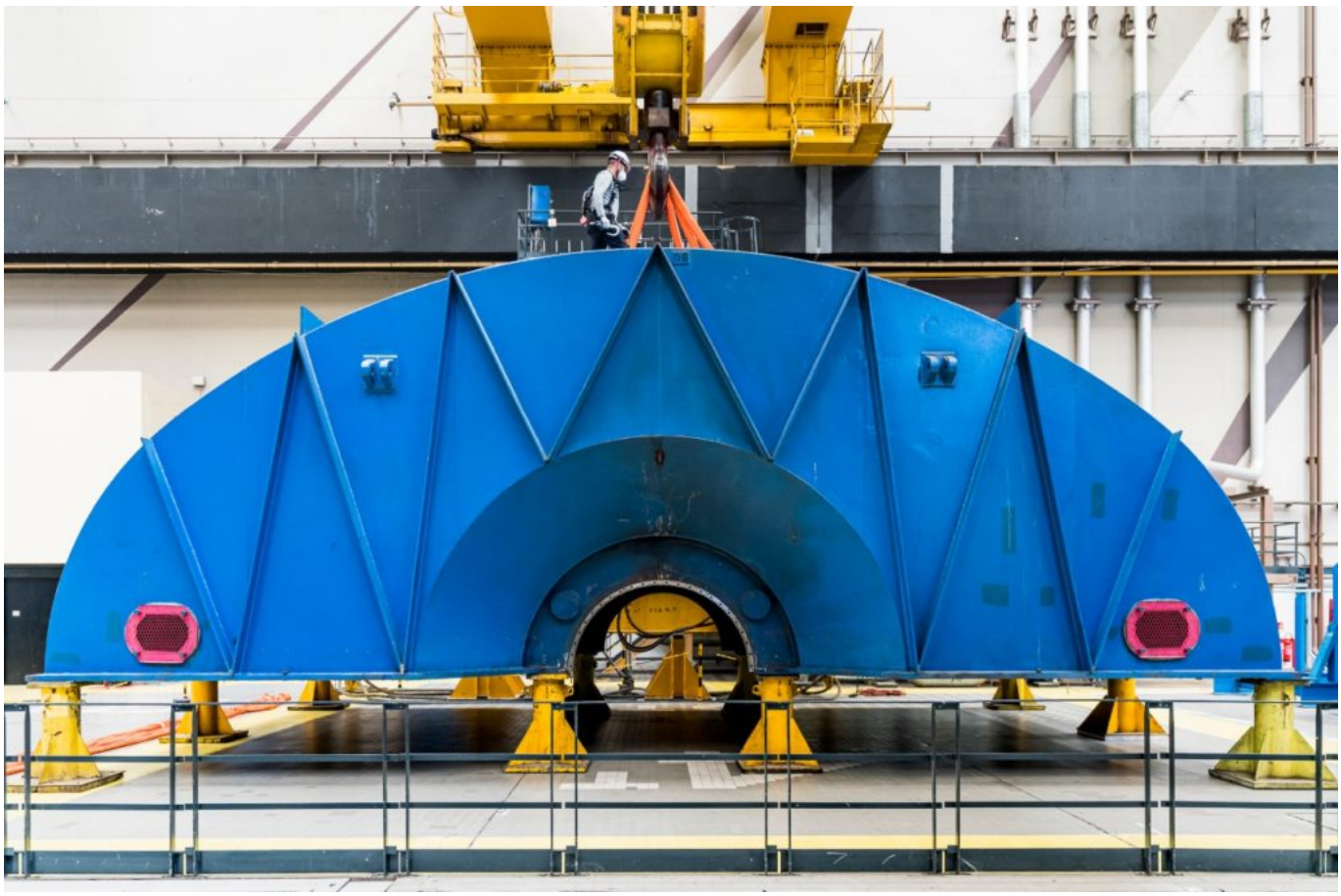
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Tricastin : EDF assure la maintenance de l'unité de production n°4 de la centrale



Depuis le 4 juillet, l'unité de production n°4 de la centrale nucléaire du Tricastin est en arrêt programmé pour sa maintenance. Durant près de 3 mois, les équipes EDF épaulées par leurs partenaires industriels vont effectuer de nombreux contrôles réglementaires et le remplacement des matériels indispensables à son fonctionnement en toute sûreté. Un quart du combustible contenu dans le cœur du réacteur sera également renouvelé. En tout, plus de 1 000 intervenants viendront renforcer les équipes EDF sur ce chantier.

Parmi les chantiers qui sont menés, l'alternateur et la turbine seront inspectés. A la station de pompage, les filtres du circuit de refroidissement qui pompe l'eau dans le canal de Donzère-Mondragon seront changés. Enfin, les circuits primaires de certains composants seront examinés (radiographie X, ressuage, ultrasons, examens visuels…) pour contrôler la qualité du métal. Ces essais permettant de vérifier le

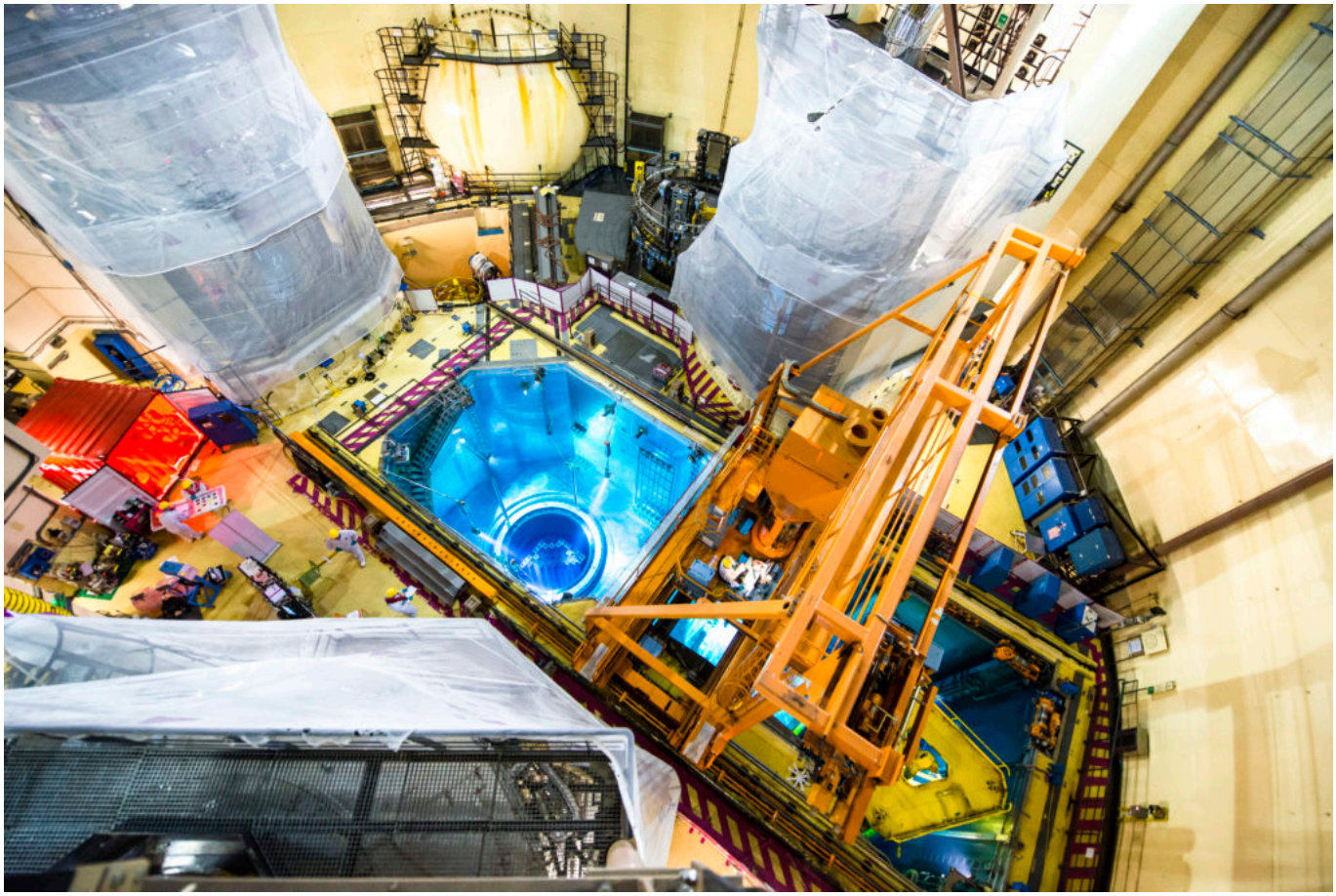
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

comportement des métaux représenteront 9 000 heures de travail alors que 17 000 heures seront consacrées aux travaux de robinetterie. Cet arrêt est le troisième de la campagne de maintenance de 2020. Il fait suite à l'arrêt de maintenance du réacteur n°2 et plus récemment à celui du réacteur n°3. Ce dernier a été reconnecté le 4 juillet.

Entrée en service en 1980, la centrale de Tricastin compte 4 unités de production d'une puissance de 900 MW chacune. Ce site employant plus de 2 000 personnes fournit l'équivalent de 6 % de la production d'énergie de l'ensemble du parc nucléaire hexagonal.

L'unité n°4 de la centrale mise à l'arrêt



EDF (Electricité de France) vient de procéder à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°4 de centrale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

nucléaire de Tricastin. Cette décision a été prise par l'énergéticien afin de s'adapter à la faible demande ponctuelle liée aux conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les besoins en électricité des activités économiques. Actuellement, *la consommation d'électricité française a baissé d'environ 15% par rapport à son niveau habituel en cette période. Si la consommation des ménages a augmenté en raison du confinement, elle reste toutefois inférieure à celle de l'ensemble des volumes utilisés par l'économie hexagonale.*

« Il s'agit d'un arrêt de courte durée », explique EDF qui précisé également que « les unités n° 2 et 3 sont en arrêt programmé pour leur maintenance annuelle » alors que l'unité n°1 reste connectée au réseau électrique national.

Entrée en service en 1980, la centrale de Tricastin compte 4 unité de production d'une puissance de 900 MW chacune. Ce site employant plus de 2 000 personnes fournit l'équivalent de 6 % de la production d'énergie de l'ensemble du parc nucléaire hexagonal.

Feu vert pour le démantèlement d'Eurodif



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Suite à la publication du décret d'autorisation au Journal officiel, le démantèlement de l'ancienne usine d'enrichissement exploitée par la société Eurodif sur le site du Tricastin va pouvoir débuter.

Après plus de 30 ans d'ex- ploitation, l'ancienne usine d'enrichissement exploitée par la société Eurodif sur le site du Tricastin va être démantelée. L'officialisation du décret autorisant Orano à procéder aux opérations vient en effet d'être publiée au Journal officiel du 7 février dernier.

« Nous attendions la publication du décret d'autorisation du démantèlement, explique Jean-Jacques Dreher, directeur d'Orano Tricastin, afin de nous permettre de finaliser les études, construire les ateliers de démantèlement des équipements de cette usine et ensuite débuter les opérations de démantèlement. » Dénommée depuis 1988 'usine Georges-Besse' (GB I), en mémoire de celui qui fut son fondateur puis son premier directeur général avant d'être assassiné en 1986 par le groupe terroriste d'extrême gauche 'Action directe', l'usine a cessé définitivement sa production en juin 2012 après avoir peu à peu laissé place à l'usine GB II, à partir de 2010, pour produire de l'uranium enrichi afin de fournir l'équivalent de 70 réacteurs dans le monde, soit de quoi alimenter 90 millions de foyers dans le monde.

■ 160 000 tonnes d'acier

Si les opérations de démantèle- ment consistent à déconstruire les équipements industriels, des unités de traitement seront mises au préalable en place à l'intérieur des bâtiments des usines. Ces unités assureront la découpe des équipements industriels afin d'en réduire le volume et d'en assurer le conditionnement. Et il ne s'agit pas d'une mince affaire puisqu'il est question de démanteler les 1 400 étages des appareils de diffusion. Cela représente 160 000 tonnes d'acier, 30 000 tonnes d'équipements en divers métaux et plus de 1 300 kilomètres de tuyauterie répartis dans les 4 bâtiments de production représentant une superficie totale de 190 000 m2 dont 50 000 m2 pour le plus important. Les éléments récupérés seront conditionnés et les déchets transférés à destination des filières d'élimination spécialisées de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra).

■ 30 ans de chantier

Le démantèlement des autres bâtiments nucléaires (ateliers, laboratoire, annexe) sera mené

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

suivant la même logique : dépose puis traitement des équipements. Après la réalisation des opérations de démantèlement, les unités de traitement créées ainsi que les équipements utilisés seront démantelés à leur tour. Les bâtiments seront ensuite assainis. Des mesures et des contrôles, y compris au niveau des sols, permettront de vérifier que les objectifs sont bien atteints, afin de retirer le classement nucléaire et ainsi obtenir un classement conventionnel des structures et des bâtiments. L'ensemble de ces opérations de démantèlement s'échelonnera sur une durée prévisionnelle de 30 ans, et devant être achevé au plus tard au 31 décembre 2051.

■ Gestion des déchets

Ce démantèlement va générer des déchets radioactifs ou conventionnels. Les déchets radioactifs seront transférés à destination des filières d'élimination spécialisées de l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) qui assurent leur gestion à long terme. Actuelle- ment en France, un déchet produit dans une installation nucléaire est qualifié de radioactif en fonction de son lieu de production et non de sa radioactivité. Qu'il soit radioactif ou non, un déchet provenant d'une zone produisant potentiellement des déchets nucléaires doit être géré comme tel. Dans le reste de l'Europe, la qualification d'un déchet se fait sur la base de sa radioactivité : en dessous d'un certain seuil de radioactivité, un déchet n'est donc pas considéré comme radioactif. Néanmoins, des alternatives à la gestion des déchets TFA (Très faible activité) telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui en France existent. Ainsi, l'application d'un seuil de libération, au-dessous duquel un déchet n'est plus considéré comme radioactif et peut être utilisé dans l'industrie conventionnelle, demeure une option envisageable dans certaines conditions.

136 000 tonnes de métaux très faiblement contaminés seront générées lors du démantèlement de l'usine Eurodif. Pour ces aciers, un procédé de fusion du métal permet- tra de séparer les résidus de fusion qui constitueront le déchet, du métal propre et décontaminé. Une méthode qui permet d'obtenir des lingots de métal non contaminés pour un usage industriel.